PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

Vaccin COVID 19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 18/05/2021

VACCINATION : OUVERTURE DE 5500 CRENEAUX SUPPLEMENTAIRES POUR LES DEUX SEMAINES A VENIR

De nouvelles ouvertures de créneaux de vaccination **avec des doses de vaccins à ARN messager** (Pfizer BioNTech) sont prévues sur les deux semaines à venir du 24 mai au 4 juin.

Au total 5500 plages de rendez-vous au centre de vaccination du Phare à Belfort, seront ainsi accessibles à la réservation via la plate-forme Doctolib http://bit.ly/Vaccination90

Retrouvez la liste des publics éligibles à la vaccination sur notre site internet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr
Direction du cabinet

1 rue Bartholdi
90020 Belfort CEDEX

Vaccin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

* Liste et modalités sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 15 ans inclus	***Je ne suis pas concerné***		
16 à 17 ans inclus	**Je n'ai pas de problème de santé** →	***Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner***	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * →		✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin (uniquement avec Pfizer-BioNTech)
18 à 49 ans inclus	**Je n'ai pas de problème de santé** →	***Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner***	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19 * **Ou j'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *** →		✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	**Quelle que soit ma situation** →		✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
55 ans et plus	**Quelle que soit ma situation** →	✓ • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier • À domicile	✓ • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2ème trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes âgées hébergées en établissements sont éligibles à la vaccination, au sein de leur établissement.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM), ainsi que dans les foyers pour personnes handicapées non médicalisés sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les personnes hébergées dans des établissements médico-sociaux spécifiques (lits halte soins santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés (LAM) et appartements de coordination thérapeutique (ACT)) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les proches (de plus de 16 ans) d'une personne sévèrement immunodéprimée (résidant au même domicile ou apportant une aide quotidienne) sont éligibles à la vaccination, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.

version : lundi 10 mai 2021